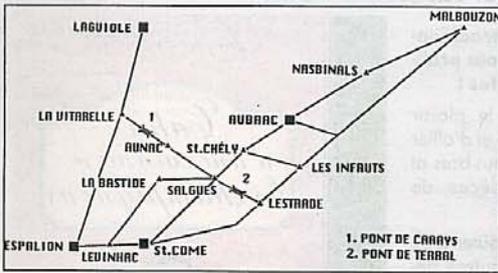


LE MOULIN DE TERRAL (1^{re} partie)



Plan des routes anciennes autour de Salgues.

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Lorsqu'on découvre pour la première fois le moulin de Terral (1) isolé au fond de la Boralde de Saint-Chély (2), à trois cents mètres au-dessous du niveau de Salgues, on se pose toujours la question : pourquoi avait-on implanté un moulin à cet endroit ? Les raisons en sont multiples. La toute première est la création de l'affar (3) de Bissoles aux appartenances de Salgues. Après l'an Mil, la féodalité s'affirme et les seigneurs veulent rentabiliser leurs terres en les faisant cultiver. Mais encore fallait-il nourrir les paysans qui allaient occuper ces terrains et le pain était, à l'époque, la base de la nourriture. D'où la nécessité d'implanter des moulins à blé près des terres à mettre en valeur.

Le choix de Terral, par le seigneur de Calmont, de qui dépend ce fief, est mûrement réfléchi : le moulin sera implanté le long d'une voie qui relie Lestrade (sur la voie romaine Segodunum (Rodez) - Lugdunum (Lyon)) au marché de la Vitarelle au sud de Laguiolle. C'est là que se tenait une des plus importantes foires du Moyen Age. Pour aller de Lestrade à la Vitarelle on pouvait : soit passer par Saint-Chély, où il y avait le pont connu aujourd'hui sous le nom de Pont des Pèlerins qui permettait de franchir la boralde, soit rejoindre Saint-Côme, puis Espalion et, de là, prendre le chemin royal qui conduisait à Laguiolle (voir la carte).

L'existence d'un pont à Terral permettait donc un important raccourci. Seul inconvénient : le tronçon Lestrade-Terral n'était accessible qu'aux équipés, d'où son nom : le chemin de l'âne. Avantage supplémentaire pour le meunier qui doit

statutairement entretenir la voie d'accès au moulin : le chemin est communal et cela le dispense de cette charge.

LES CONDITIONS DE L'IMPLANTATION

C'est le seigneur de Calmont qui va fixer les conditions juridiques de l'implantation. L'emplacement choisi est un terre-plein qui permet de construire le moulin en retrait du cours de la boralde, condition essentielle pour éviter les effets destructeurs des inondations.

Le bail est établi le samedi suivant la Saint-Michel de l'année 1312. Le seigneur donne à deux habitants de Salgues : Hugues Cabrolié (4) et sa femme Raymonde, l'autorisation de construire un moulin bladier à trois ou quatre roues s'ils le désirent. Qui sont ces gens ? Sans doute des métayers ou des fermiers fortunés du château de Salgues, dont les propriétaires étaient des vassaux du seigneur de Calmont.

L'acte de fondation, retrouvé dans des registres des curés de Saint-Côme, fixe les conditions du bail. L'autorisation de construction du moulin y est donnée, avec toutes les dépendances nécessaires : droit d'eau, conduits d'eau avec entrées et issues, chaussées, appuis. Le seigneur de Calmont se réservait, pour lui et ses héritiers, un cens de trois hémines de seigle et trois hémines d'avoine de la mesure d'Espalion payables chaque année à la Saint-André apôtre, ainsi que les droits de ventes et les lausimes (5). Il s'engageait à garantir et à défendre les droits de ce moulin devant la justice.

De plus il définissait la banlieue du moulin : seraient tenus d'aller y faire moudre

leurs grains les habitants de Salgues Hautes et Salgues Basses, du mas des Orts, de Puech-Meja et des Garrigues, sous peine de voir leur blé saisi et de finir dans les geôles du château de Calmont d'Olt.

Ces règles perdureront jusqu'à la Révolution de 1789.

UNE GÉNÉRATION DE MEUNIER

Ce sont des Cabrolié qui vont occuper le moulin jusqu'en 1596. Le meunier est alors Jacques Cabrolié. Il sera remplacé en 1597 par un Pierre Péliissier Tarral, dit Cabrolié. Sans doute s'agit-il d'un gendre. En 1665, le moulin changera de nom. Notons qu'au XVI^e siècle le patronyme Cabrolié avait totalement disparu de Salgues et des environs.

Pendant plusieurs siècles il n'y aura à Terral que le seul moulin à grains, avec une ou deux paires de meules. Le meunier devait habiter à Salgues et descendait tous les jours à son moulin. Les choses vont changer dans la seconde moitié du XVII^e siècle, lorsqu'un Pierre Bonal, né vers 1635, épouse Françoise Péliissier, descendante de Pierre Péliissier Tarral. C'est elle qui a hérité du moulin. Les nouveaux mariés décident de s'installer sur place et font construire une maison d'habitation en arrière du moulin à grains. Pour cela, ils ont emprunté en 1668 à Hugues Ayral, de Salgues, la somme de 237 livres. Ils auront sept enfants : six filles et un garçon, Jean, né vers 1677, qui reprendra le moulin par la suite. La mère, Françoise Péliissier meurt en 1683 et son mari se retrouve seul avec ses enfants, dont une fille de 2 ans. Mais il ne se remariera pas et mourra en 1709.

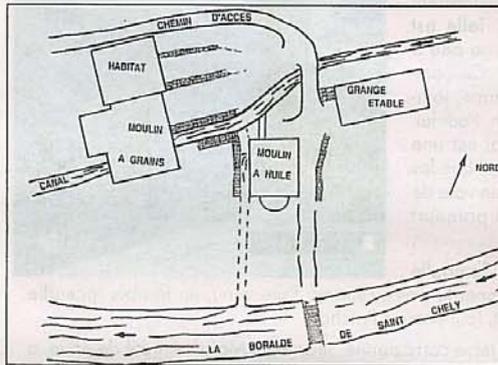
Entre-temps, son fils Jean a pris sa succession. Il construit ou rebâtit la grange-étable dont le linteau de la porte d'entrée (voir la photo) est ornée d'une tête de femme surmontée du millésime 1704 et d'une inscription où il faut lire JAN B pour Jean Bonal. Il s'était marié en 1702 avec Catherine Bessière et peut-être cette tête a-t-elle été gravée en l'honneur de la jeune épouse. Mais celle-ci meurt le 24 juin 1713, sans laisser de descendance. Quatre mois après, le 24 octobre, elle convole avec Marie Puech, une fille de Salgues, qui lui donnera trois filles et deux garçons dont le plus jeune, Pierre, lui succédera. Ce dernier convole en 1740 avec Marie Privat. On lui doit la construction du moulin à huile et du four en 1743. A cette date, les implantations des bâtiments sur le site sont



Linteau de la porte de la grange-étable.



La façade de la maison d'habitation.



Implantation des bâtiments du moulin de Terral en 1743.

celles que nous connaissons aujourd'hui.

Mais la dynastie des Cabrolié s'arrêtera là car le couple Bonal-Privat n'aura pas d'enfants, ce qui était le cas de 10% des couples à cette époque. Le 29 février 1764, quatre siècles et demi après la signature de l'acte de fondation, Pierre Bonal se sépare de son moulin. En 1764, âgé de 47 ans à peine, le meunier vend son moulin à Pierre Bras, menuisier de Salgues Basses, moyennant une rente annuelle perpétuelle de 50 livres tournois (qu'il sera possible d'éteindre en payant 1.000 livres tournois). A cette somme en argent s'ajoutent annuellement : 4 cestiers de seigle (248 litres de grains mesure d'Espalion), 12 livres d'huile de noix, 12 livres de truites, et un chevreau « bon et suffisant ». Il se réserve aussi le droit de moudre gratuitement et de jouir des fruits des pommiers qu'il a plantés le long de la rivière. Le couple de meuniers s'est retiré à Salgues Basses. Les deux conjoints s'y éteindront en 1777, à deux mois d'intervalle.

Terral change de propriétaire en 1780. A partir de là, les habitants du moulin vont se succéder assez rapidement pendant un siècle. Le dernier meunier fut Pierre Bouloire, en 1881. Il mourut 30 ans plus tard, en 1911. Son décès mit un terme définitif au fonctionnement du moulin, après six siècles d'activité.

LES MOULINS DE TERRAL

Il y avait à Terral deux catégories de moulins : l'une servait pour écraser le blé, le seigle, l'autre pour fabriquer de l'huile de noix ou de noisettes. Les moulins à grains ayant été présentés dans les articles précédents, nous nous limiterons ici à la description du moulin à huile. Ces derniers se sont dé-

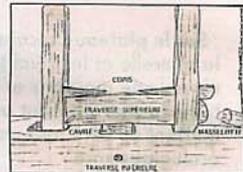


Schéma d'une presse à coins (la matelotte est ici au repos)

fond d'une cuve en pierre. La forme tronconique de la meule roulante vient de ce que tous les points de sa surface doivent se déplacer à la même vitesse linéaire pour éviter les à-coups de la rotation.

La fabrication de l'huile de noix

Le rôle de la meule à huile est d'écraser le cerneaux de noix ou de noisettes. Il en résulte une pâte qui est chauffée dans une poêle à long manche qu'il faut constamment agiter. On place ensuite le produit dans une toile tissée en poils de chèvre et on le soumet à l'action d'un pressoir. On obtient ainsi une huile de première pression. L'opération peut être reconduite deux ou trois fois, la dernière donnant un liquide plus foncé réservé aux lampes d'éclairage... Les ultimes résidus solides alimentaient le bétail.

On peut voir sur le schéma un pressoir à coins tel qu'il se présentait au XVIII^e siècle. La traverse horizontale inférieure est fixe et comporte une cavité qui reçoit la pâte chauffée. Au moyen de masselottes suspendues au plafond par des chaînes, on enfonce des coins prismatiques, ce qui provoque l'abaissement en force de la traverse supérieure mobile et permet l'extraction de l'huile par compression de la pâte.

J. et L. SOONKINDT

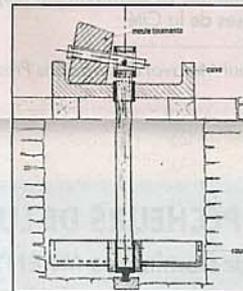
(1) - Le moulin de Terral se situe sur la rive droite de la Boralde de Saint-Chély, au-dessous de Salgues. On peut y accéder à partir de la Départementale 987 qui relie Saint-Côme-d'Olt à Aubrac en prenant le chemin qui mène au Mas del Rey, à environ 5 km au nord de Saint-Côme. Quitter la voie goudronnée au premier embranchement et suivre ensuite le fléchage sur la piste dite de Saint-Chély. Garer la voiture sur cette piste. Remarque : par un glissement sémantique propre à l'Aubrac, Terral se prononce Tarral.

(2) - A la création du moulin c'était la rivière de Codomouls, du nom d'un terroir qui se trouvait au sud du cours de la boralde, non loin de son embranchement avec la rivière Lot. Il y avait un affar à Codomouls (voir note suivante).

(3) - Affar : on peut définir un affar comme un regroupement de terres à cultiver en priorité.

(4) - Le moulin portera le nom de moulin de Cabrolié pendant plusieurs siècles.

(5) - Lausimes : droits de mutation sur les biens fonciers.



Coupe d'un moulin à huile.

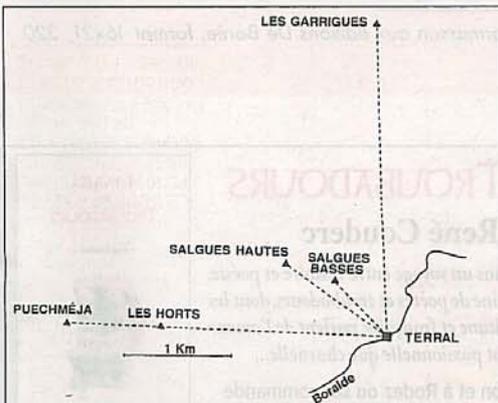
veloppés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Une des raisons de leur création est d'ordre religieux. Pendant la période du carême, la cuisine avec des graisses animales était prosrite. L'huile d'olive étant onéreuse en Rouergue, l'Eglise avait encouragé la fabrication de l'huile de noix ou de noisettes. Le principe moteur d'un moulin à huile est le même que celui d'un moulin à grains : une hélice, placée horizontalement au fond d'une cuve hydraulique reçoit un courant d'eau qui va entraîner sa rotation. Le mouvement est transmis dans la partie supérieure à une meule taillée en tronç de cône qui peut tourner en s'appuyant sur le



La cuve à huile brisée au fond du puits hydraulique.



La cuve à huile restaurée.



Banlieue du moulin de Terral.